

Soisy, le 14 juin 2006

M Jean BERGOUGNOUX
Président de la CPDP Francilienne
Parc Saint Christophe
Pole Galilée
3140 avenue de l'Entreprise
95865 CERGY PONTOISE CEDEX

Monsieur le Président

En ma qualité de Directeur de la société JARDINERY DE SOISY, à Soisy/Montmorency, je souhaite prendre position sur le débat public concernant le prolongement de l'A 104 Francilienne.

L'entreprise, composée de 20 salariés, est directement affectée par les insuffisances d'infrastructures routières du territoire.

Les retards de livraisons de nos fournisseurs, désorganisent nos services, et de là la mise en place des produits dans le magasin, provoquant ainsi un accroissement du rythme de travail de nos salariés et donc une aggravation de leurs conditions de travail. En outre n'étant pas livré à temps, nous ne pouvons satisfaire notre clientèle qui se tourne vers la concurrence.

Le prolongement de l'A 104 permettrait d'améliorer considérablement les conditions de travail de chacun, de gagner en termes de temps et de production, et de mieux réagir face à la concurrence, et donc à terme de maintenir l'emploi.

Les nuisances liées aux infrastructures de transport sur cette partie du Val d'Oise et des Yvelines sont devenues trop importantes. Il est urgent de réagir.

Depuis plus de trente ans, l'Etat promet l'aménagement d'une autoroute moderne, qui n'a toujours pas vu le jour à l'ouest de Cergy. Nous demandons aujourd'hui le prolongement de l'A 104 de Méry sur Oise à Orgeval, par le tracé le plus performant et le moins coûteux à réaliser, soit le tracé rouge.

Vous remerciant de l'attention de vous voudrez bien porter à notre position en tant qu'acteur local,

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

Thomas BERNARDIN
JARDINERY DE SOISY
Société à responsabilité limitée au capital de 549 000 €
Siège Social : 24, rue des Dures Terres
95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY
Tél. : 01 34 28 22 85
R.C.S. Pontoise B 305 064 701

Jardinerie "MAGASIN VERT"